

VILLE DE BRUXELLES

Conférence de presse

Vendredi 24 Mai 2013

*Freddy Thielemans, Bourgmestre
Els Ampe, Echevine en charge de la Mobilité
Marion Lemesre, Echevine en charge du Commerce
Geoffroy Coomans de Brachène, Echevin en charge de l'Urbanisme
Yvan Mayeur, Président du CPAS
Mohamed Ouriaghli, Echevin en charge du logement*

Grands Projets urbains dans le Pentagone

Une priorité de la majorité

La Ville de Bruxelles a la volonté d'améliorer la qualité de vie dans le Pentagone, en y installant de nouvelles places publiques à disposition des riverains et usagers en tant qu'espaces récréatifs ainsi qu'en favorisant l'attractivité commerciale, culturelle et touristique du centre-ville.

L'accord de majorité 2012-2018 de la Ville prévoit en ce sens une série de projets forts spécifiquement liés au Pentagone, faisant l'objet d'un portage administratif et d'une coordination politique spécifiques placés sous l'égide du Bourgmestre : la création d'une véritable place publique pour le Sablon, le renforcement des cheminements et promenades entre le Nord et le Sud du Pentagone et le haut et le bas de la Ville mais aussi le réaménagement des boulevards du Centre.

Les « Grands Projets » urbains constituent une priorité de législature pour la majorité.

Afin de veiller à leur mise en œuvre structurée et en bonne coordination avec tous les services de la Ville de Bruxelles, le Collège des Bourgmestre et Echevins annonce aujourd'hui la création d'une **nouvelle cellule « Grand Projets » au sein de l'administration**, ainsi que le **lancement du premier volet de l'étude du plan de circulation** dans le Pentagone.

Une nouvelle cellule de coordination des Grands Projets

La transversalité des Grands Projets justifie la mise en place d'une cellule spécifique chargée, avec les Echevins et services administratifs concernés, de la coordination ainsi que de la mise en oeuvre des stratégies de développement de la Ville et des grands projets urbanistiques.

Cette nouvelle cellule sera également en charge de la coordination avec les instances régionales et de la concertation avec le monde associatif.

Ses missions comprennent notamment :

- La définition du programme détaillé des différentes études nécessaires à la mise en oeuvre de chacun des Grands Projets ;
- La proposition et la mise en place d'une méthodologie de coordination des Grands Projets intégrant le principe d'une structuration à 3 niveaux : la coordination opérationnelle, l'organisation du suivi des comités techniques et celui des comités de pilotage politiques qui devront inclure des représentants des institutions publiques impliquées dans les différents Grands Projets ;
- La proposition des différentes procédures de marchés publics avec les comités d'avis ou jurys ;
- La rédaction des cahiers des charges d'études, en veillant à y intégrer les dispositifs de participation et de communication.

Concrètement, le travail de cette cellule démarrera avec le réaménagement des Boulevards du Centre.

Le réaménagement des boulevards du Centre

L'accord de majorité prévoit le réaménagement des boulevards du centre-ville pour offrir de nouvelles places publiques piétonnes (Fontainas, Bourse, De Brouckère) à tous les citoyens, pour redéployer les activités culturelles, commerciales et touristiques du centre-ville et y renforcer l'habitat.

Plan de circulation :

Dans le cadre de ce projet, l'accord de majorité prévoit que les boulevards du Centre seront dégagés de la circulation automobile de transit.

Afin de mener à bien ce projet, il convient au préalable de réorganiser la circulation dans le Pentagone afin d'en préserver voire d'en améliorer l'accessibilité et l'attractivité, d'y favoriser la circulation des transports en commun, des piétons et des cyclistes, d'y fluidifier le trafic automobile et attirer ainsi de nouveaux visiteurs dans le cœur historique, commercial et touristique de la Ville.

Pour ce faire, le premier objectif vise l'instauration de boucles de circulation qui guident les automobilistes par une nouvelle signalisation et un télé jalonnement dynamique depuis la petite ceinture vers les différents quartiers du centre-ville et

les parkings publics qui les desservent (existants et ceux qui seraient potentiellement utiles dans le futur) via des itinéraires sur voiries appropriées.

Ces boucles garantiront également une accessibilité inter-quartier pour les habitants.

Le choix d'un nouveau scénario de mobilité dans la réorganisation de la circulation sur la petite ceinture et au sein du pentagone constitue un élément essentiel à la bonne réalisation du projet. Le cahier des charges de cette étude a dès lors déjà été approuvé par le Collège et ce volet de l'étude doit être lancé très prochainement.

Un réaménagement intégré :

La majorité PS-Spa/MR-Open VLD doit également lancer cette année des études concernant les trois autres enjeux du réaménagement des boulevards du Centre:

VOLET URBANISTIQUE : le réaménagement des espaces publics des boulevards du Centre (du Bd A. Max à la Place Fontainas), en tant qu'entités urbanistiques et axes monumentaux traversant l'entièreté du Pentagone.

VOLET COMMERCIAL : il est prévu d'organiser une étude sur la revalorisation économique et commerciale du quartier, afin de mettre à profit le réaménagement des boulevards du centre et du plan de circulation pour renforcer le pôle d'attractivité et le développement commercial du centre ville.

VOLET PROPRIETES COMMUNALES : la valorisation des propriétés de la Ville, de la Régie et du CPAS sises à proximité immédiate des boulevards du Centre : bâtiments culturels (Bourse, salle Anneessens), commerces, logements, bureaux, etc.

Les autres Grands Projets confiés à la coordination de la nouvelle cellule sont le Sablon et le développement des axes Nord-Sud et Est-Ouest.

Le Sablon

L'accord de majorité prévoit la création d'une véritable place publique pour le Sablon tout en maintenant les voies de circulation latérales, en assurant un meilleur accès piéton au parking public et en optimisant l'exploitation de la disponibilité des places de stationnements public et privé aux alentours de la place.

Ce projet comporte deux volets principaux :

- Le réaménagement de la place du Grand Sablon (soit de façade à façade, soit exclusivement du terre plein central qui sert actuellement de parking public).
- Le maintien ou l'amélioration des possibilités d'accès automobile au Sablon via une nouvelle offre de parkings publics dans le quartier.

Les axes Nord/Sud – Est/Ouest :

L'accord de majorité reprend encore différentes interventions programmées dans le Pentagone qui devront être planifiées et menées en bonne intelligence avec les deux Grands Projets précédents.

Il s'agit du renforcement des cheminements et promenades entre le nord et le sud du pentagone et le haut et le bas de la Ville :

- Réaménager les axes Est-Ouest du Pentagone afin de favoriser les liens entre le haut et le bas de la Ville, les promenades culturelles et commerciales et faciliter la mobilité des piétons, cyclistes et des transports en commun ;
- Réaménager l'axe reliant la porte d'Anvers à la porte d'Anderlecht afin d'y privilégier le redéploiement de l'activité commerciale et culturelle ainsi que la circulation des transports en commun ;
- Réaménager le boulevard Pacheco en prolongeant l'axe Empereur-Impératrice-Carrefour de l'Europe-boulevard de Berlaymont et renforcer son lien avec le Jardin Botanique.

Contacts presse

Cabinet de Freddy Thielemans : Perrine Marchal, 0478 32 62 72

Cabinet de Els Ampe : Denis Delbecque 0498 21 00 01

Cabinet de Marion Lemesre : Odile Clément, 0477 25 73 95

Cabinet de Geoffroy Coomans de Brachène : Frédéric Pellissier, 0486.94.52.51

Cabinet de Yvan Mayeur : Rita Glineur, 0498 58 80 00